

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2023

VISANT À FACILITER LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DE « ZÉRO
ARTIFICIALISATION NETTE » AU COEUR DES TERRITOIRES - (N° 958)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE494

présenté par
Mme Belluco et les membres du groupe Écologiste - NUPES
à l'amendement n° CE|447 de M. Marchive

ARTICLE 4

Supprimer le dixième alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement d'appel vise à alerter sur la nécessité de prioriser les espaces déjà artificialisés, et notamment les friches, pour développer les projets liés à la réindustrialisation favorable à la transition écologique.